

COMMUNE DE THIAIS - Val de Marne
TAXE DE SEJOUR - [Etat déclaratif détaillé pour les hébergements classés](#)
quadrimestriel (aux 15 mai, 15 septembre et 15 janvier)

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :

NUMERO DE SIRET :

CONTACT TELEPHONIQUE :

Période concernée : du

au

Montant de taxe de séjour communale applicable par nuitée à l'établissement :

taux en % =	5%
-------------	----

Taux de taxe départementale applicable par nuitée à l'établissement :

taux en % =	10%
-------------	-----

Taux de taxe Société Grands Projets applicable par nuitée à l'établissement :

taux en % =	15%
-------------	-----

Taux de taxe Ile-de-France-Mobilités applicable par nuitée à l'établissement :

taux en % =	200%
-------------	------

TOTAL taxe de séjour communale (5 %) en € :

TOTAL taxe départementale (10 %) en € :

TOTAL taxe Société Grands Projets (15 %) en € :

TOTAL taxe Ile-de-France Mobilités (200 %) en € :

TOTAL GENERAL (en €) :

TOTAL GENERAL (en toutes lettres) :

Fait à :

Le :

Nom, prénom et cachet :

Signature manuscrite :

COMMUNE DE THIAIS - Val de Marne

TAXE DE SEJOUR - [Etat déclaratif détaillé pour les hébergements classés](#)
quadrimestriel (aux 15 mai, 15 septembre et 15 janvier)

Date ou n° d'ordre	Date d'arrivée	Date de départ	Nombre de personnes	Durée du séjour en nuitées	Nombre total de nuitées (nb pers. X nb nuits)	Nombre de nuitées exonérées (nb pers. X nb nuits)	Nombre de nuitées assujetties (nb pers. X nb nuits)	Montant taxe Commune (tarif 3* à 1,60 €)	Montant taxe CD94 10%	Montant taxe SGP 15%	Montant taxe IDFM 200%	Montant total collecté	Observ
<i>ex: n°1</i>	<i>02/01/2024</i>	<i>04/01/2024</i>	<i>4</i>	<i>2</i>	<i>8</i>	<i>2</i>	<i>6</i>	<i>9,60</i>	<i>0,96</i>	<i>1,44</i>	<i>19,20</i>	<i>31,20</i>	<i>1enfant exonéré</i>
Sous-totaux de la page													

